

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

les associations duclairoises auront un gymnase à la rentrée

Je tiens à vous informer des suites données au dossier relatif à l'utilisation du gymnase du collège de Duclair appartenant au Département de Seine Maritime.

Lors de l'inauguration du collège, Nicolas Rouly (alors président du Département) avait exprimé un souhait très clair pour que le gymnase, comme pour la plupart des établissements appartenant au département et tel que cela a été prévu dès la conception du nouveau collège en accord avec la municipalité, soit accessible pour les associations duclairoises.

Pascal Martin a confirmé ce choix et le Conseil municipal a également délibéré en ce sens. Je rappelle, à ce titre, que la ville de Duclair est le financeur de l'utilisation du gymnase par les associations.

Saisi pour avis sur ce point dans la perspective d'une convention tripartite, le Conseil d'administration (composé des parents d'élèves, de la communauté éducative, de représentants du personnel, des élèves, du département, du syndicat du collège et de la ville) a majoritairement répondu défavorablement.

J'ose espérer qu'il y a eu malentendu sur l'objet de l'avis demandé car il s'agit d'une problématique d'intérêt général concernant très directement et exclusivement le quotidien et l'avenir d'associations locales.

Face à cette situation qui consistait in fine (et sans préjuger de la volonté des membres du CA) à mettre les associations en difficulté, j'ai sensibilisé le président du Conseil Départemental, Pascal Martin, qui a pris le parti de l'intérêt général et autorise, en tant qu'autorité propriétaire, l'accès au gymnase pour les associations duclairoises dès septembre. Une convention sera de nouveau proposée fin septembre.

Je regrette naturellement que nous passions tant de temps sur un sujet qui devrait susciter un rassemblement de bon sens et d'intérêt général au service du sport, des associations et de la population duclairoise et des communes alentours.

En tout état de cause, je suis ravi de pouvoir vous annoncer que, grâce à la mobilisation de la Ville de Duclair et du Département de Seine Maritime, les associations utilisatrices du gymnase pourront continuer à pratiquer le sport dans notre ville à la rentrée.

Jean Delalandre



Maire de Duclair